



## **Modalités pour l'organisation des journées d'observation « Attitude réseau ! » entre institutions fribourgeoises du domaine socio-sanitaire**

VERSION du 1<sup>er</sup> mai 2018

### **Quoi ?**

Promouvoir des journées d'observation de 1 à 2 jours auprès des partenaires du réseau socio-institutionnel et socio-sanitaire du canton de Fribourg

### **Pourquoi ?**

Permettre d'observer les réalités quotidiennes chez les partenaires, mieux comprendre l'organisation et les défis des structures, renforcer les collaborations de réseau au niveau des personnes de profils et/ou de compétences semblables

### **Pour qui ?**

Personnel médical, soignant, socio-éducatif, social, administratif, paramédical des structures médico-sociales et institutionnelles du canton ; les stages d'observation se font, en principe, auprès de personnes de profils et/ou de compétences semblables

### **Comment ?**

Inviter les institutions à permettre à leurs collaborateurs de prendre part à un processus de journées d'observation « Attitude réseau ! » et à partager sur leurs expériences

### **Modalités :**

Les modalités suivantes sont appliquées uniformément par toutes les institutions adhérant à l'« Attitude réseau ! » :

- Journée d'observation non rémunérée (assurance accident à charge de l'employeur habituel) – considérée comme de la formation continue pour le personnel
- Démarche volontaire (pour l'institution et pour le stagiaire participant)
- Durée de 1 à 2 jours maximum
- Nécessite l'autorisation de l'autorité d'engagement du stagiaire et de son chef direct
- Le stagiaire porte un prête-nom « Attitude réseau ! » durant son stage pour être identifié
- Nomination d'un accompagnateur de la journée d'observation, qui dispose du même profil et/ou des mêmes compétences
- Objectif général : observation de l'activité, mieux comprendre le fonctionnement de l'organisation partenaire, ajuster nos attentes de collaboration
- Possibilités d'objectifs spécifiques si accord entre les deux parties
- Petite fiche d'évaluation (voir ci-après) à remplir à la fin du stage et à transmettre par courriel à l'association faitière concernée ou à la personne de contact de l'établissement sur ce projet (afin de faire un reporting et bilan de l'action)

## Institutions concernées

| Institutions              | Contact                   | Courriel   |
|---------------------------|---------------------------|--|
| Unités et services du HFR | HFR, Catherine Dorogi     | <a href="mailto:Catherine.Dorogi@h-fr.ch">Catherine.Dorogi@h-fr.ch</a>                             |
| Unités et services du HIB | HIB, Nadia Marchon        | <a href="mailto:nadia.marchon@hibroye.ch">nadia.marchon@hibroye.ch</a>                             |
| Unités et service du RFSM | RFSM, Sabine Corzani      | <a href="mailto:CorzaniS@rfsm.ch">CorzaniS@rfsm.ch</a>   |
| EMS de l'AFIPA            | AFIPA, Emmanuel Michielan | <a href="mailto:emmanuel.michielan@afipa-vfa.ch">emmanuel.michielan@afipa-vfa.ch</a>               |
| Institutions d'INFRI      | INFRI, Olivier Spang      | <a href="mailto:spang@infri.ch">spang@infri.ch</a>   |
| Services de l'AFAS        | AFAS, Thierry Müller      | <a href="mailto:thierry.mueller@aide-soins-fribourg.ch">thierry.mueller@aide-soins-fribourg.ch</a> |
| Service de la DSAS        | SPS, Marinella Cappelli   | <a href="mailto:Marinella.Cappelli@fr.ch">Marinella.Cappelli@fr.ch</a>                             |

Les autres partenaires du réseau (associations, services des communes, autres) intéressés à organiser ou à participer à de telles journées sont priés de s'annoncer auprès de l'AFIPA-VFA, Emmanuel Michielan, afin de s'enregistrer sur la liste.

## Comment ça marche ?

- Les modalités des journées d'observation sont présentées, en 2018, aux institutions et partenaires dans le cadre des différentes rencontres (Plateforme de coordination pour l'hébergement psycho-social en février 2018 / Plateforme de collaboration « Attitude Réseau ! » du domaine médico-social en mai 2018) ;
- Ces modalités sont transmises par courriel à toutes les institutions et/ou hôpitaux afin de savoir si elles souhaitent être inscrites sur la liste des faïtières concernées ; les hôpitaux (HFR, RFSM, HIB) ont déjà donné leur accord de principe, en y faisant figurer les coordonnées d'une personne de contact ;
- Les modalités et la liste à jour des institutions intéressées sont disponibles sur demande aux secrétariats des faïtières concernées, respectivement auprès de la direction des soins ou des services de liaison des hôpitaux ;
- Ces modalités et la liste à jour figurent aussi sur les sites intranet des associations faïtières ;
- Les personnes intéressées contactent directement les institutions disponibles figurant sur la liste XL ; elles s'organisent, entre elles, concernant le déroulement de la journée d'observation ; les partenaires peuvent décider d'objectifs spécifiques ;
- A la fin de la journée, le fichier d'évaluation est transmis, par courriel, à votre personne de contact dans l'établissement (HFR, HIB, RFSM) ou au secrétariat général de l'association faïtière respective (AFIPA, AFAS, INFRI). En cas de doute, veuillez transmettre votre réponse à [office@afipa-vfa.ch](mailto:office@afipa-vfa.ch).

## Tests

- Essais sur 2017-2018 : une membre de la coordination de l'hébergement psycho-social se prêtent à l'exercice (Mme Meuwly à APPLICICO)
- Essais sur 2018 : les membres du GT « *Projet d'entrée et de sortie d'hôpital* », issus de la coordination HFR-RFSM-HIB-AFAS-AFIPA-Ligues, testent cette formule entre eux au printemps 2018
- Présentation à la coordination pour l'hébergement psycho-social le 2 février 2018 avec retour d'expériences
- Présentation lors du lunch conférence « Attitude Réseau ! » du 17 mai 2018, avec HFR-RFSM-HIB-AFAS-AFIPA

### Fiche d'évaluation

#### **Données de base :**

Nom, prénom, coordonnées du stagiaire ; institution de provenance, fonction professionnelle ;  
Institution du stage d'observation, nom, prénom, coordonnées de la personne de contact ;  
Date et lieu de la journée d'observation

#### **Question posées :**

1. Qu'est-ce que j'ai découvert durant ce stage ?
2. Qu'est ce qui m'a le plus frappé ?
3. Est-ce qu'une telle journée d'observation est utile ?
4. Serais-je intéressé à faire un autre stage d'observation ? Si, oui, dans quel domaine ou institution ?

Merci de transmettre vos réponses, dans les 10 jours suivant la journée, par courriel votre personne de contact dans l'établissement (HFR, HIB, RFSM) ou au secrétariat général de l'association faïtière respective (AFIPA, AFAS, INFRI). En cas de doute, veuillez transmettre votre réponse à [office@afipa-vfa.ch](mailto:office@afipa-vfa.ch).